

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**Athora M&G Dynamic Allocation**

Athora Belgium S.A.

Site Web : www.athora.com/be. Appelez le 02/403.87.00 pour de plus amples informations.

Autorité de contrôle : FSMA

Document d'informations spécifiques publié le 1 janvier 2026 à lire conjointement avec le document d'informations clés du produit Profilife Junior exonération de primes (310110234).

En quoi consiste ce produit ?**Objectifs**

Le fonds interne d'assurance Athora M&G Dynamic Allocation est une des options d'investissement du produit Profilife Junior exonération de primes (310110234).

Athora M&G Dynamic Allocation (« Le Fonds ») vise à générer un rendement proche de la SICAV "M&G Dynamic Allocation Fund" (le « Fonds Sous-jacent »), moins les frais de gestion qui sont repris dans le règlement de gestion du fonds interne disponible sur www.athora.com/be. La valeur du Fonds est exprimée en Euro.

A cette fin, les primes sont investies majoritairement, et jusqu'à 100%, dans le Fonds Sous-jacent. Jusqu'à 15% du Fonds peuvent être investis - pour la gestion efficace du Fonds - dans des instruments monétaires au travers d'OPC conformes aux dispositions UCITS (Directive 2009/65).

L'objectif du Fonds Sous-jacent a pour but de générer un rendement total positif sur un horizon de trois ans en gérant de manière souple un portefeuille d'actifs internationaux.

Afin de répondre à cet objectif, le Fonds Sous-jacent investit dans de multiples classes d'actifs. En outre, il est géré en répartissant le capital en fonction de la perspective macroéconomique du gestionnaire, des évaluations des classes d'actifs et de la gestion active des risques lors de la construction du portefeuille. Le Fonds Sous-jacent n'est pas géré par rapport à un indice de marché.

En fonction de l'opinion que le gestionnaire se fait sur les conditions de marché et les évaluations relatives des actifs, le portefeuille peut présenter à tout moment une diversification sur les classes d'actifs, les secteurs, les devises et les pays ou afficher une concentration élevée sur un ou plusieurs de ces éléments.

Le Fonds Sous-jacent cherche à participer à la progression de la valeur de différents actifs ; en cas de grave incertitude sur le marché, la préservation du capital sera cependant la pierre angulaire de la stratégie du Fonds Sous-jacent.

Outre les actifs admis par les dispositions de la Directive 2009/65, le patrimoine du Fonds Sous-jacent doit être composé uniquement d'un ou de tous les titres suivants :

- valeurs mobilières;
- instruments du marché monétaires autorisés ;
- parts dans des organismes de placement collectif;
- transactions à terme et en instruments dérivés;
- dépôts;
- biens meubles et immeubles nécessaires à la conduite directe des activités du Fonds Sous-jacent.

Le Fonds Sous-jacent peut investir plus de 35 % de l'actif du portefeuille dans des titres émis par un ou plusieurs des États indiqués dans le prospectus du Fonds Sous-jacent. Pour ce faire, et de manière à atteindre son objectif, le Fonds Sous-jacent peut recourir à l'utilisation d'instruments dérivés. Il est actuellement prévu que l'exposition du Fonds Sous-jacent à de tels titres puisse excéder 35 % dans le cas des emprunts d'État émis par l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, les États-Unis. Ces derniers sont susceptibles de varier, mais en fonction uniquement de ceux énumérés dans le prospectus.

Le Fonds Sous-jacent promeut des caractéristiques environnementales et / ou sociales et a une proportion minimum d'investissement durable. Les informations concernant la durabilité sont disponibles à l'Annexe Art 8 – Annexe II au sens des Normes Techniques de Réglementation établies par le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 du 6 Avril 2022 complétant le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Investisseurs de détail visés

Athora M&G Dynamic Allocation s'adresse à tout type d'investisseurs avec des connaissances de base en finance, qui désirent une gestion active du Fonds et une croissance du capital, sans bénéficier d'une garantie que celui-ci sera protégé. L'horizon de placement privilégié ne doit pas être inférieur à 3 ans. La tolérance au risque de l'investisseur est compatible avec l'indicateur de risque sommaire du fonds.

Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui poursuivent un ou plusieurs objectif(s) d'investissement durable.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?**Indicateur de risque**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 20 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'investisseur doit prendre également connaissance des autres risques pertinents liés au Fonds Sous-jacent :

- Diminution des actifs sous-jacents investis
- Utilisation des instruments dérivés
- Variations des taux de change
- Risque de durabilité

Vous risquez de ne pas vendre facilement votre produit, ou devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Scénarios de performance				
Investissement de 1.000 € par an (Prime brute, taxe d'assurance comprise)				
		1 an	10 ans	20 ans (Période de détention recommandée)
Scénario en cas de vie				
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	250 €	2.960 €	3.610 €
	Rendement annuel moyen	-74,97 %	-24,04 %	-21,57 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	590 €	5.940 €	9.100 €
	Rendement annuel moyen	-41,07 %	-9,74 %	-8,29 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	720 €	9.150 €	19.200 €
	Rendement annuel moyen	-27,86 %	-1,61 %	-0,39 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	900 €	13.590 €	41.280 €
	Rendement annuel moyen	-10,02 %	5,51 %	6,49 %
Prime investie cumulée		1.000 €	10.000 €	20.000 €
Scénario en cas de décès				
En cas de décès	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	0 €	0 €	19.200 €
Prime d'assurance cumulée		80,00 €	780,00 €	1 250,00 €

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2023.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 20 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 1.000 € par an (taxes comprises). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où Athora Belgium SA ne pourra pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction de rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 1.000 € par an (taxes comprises). Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 1.000 € par an		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 10 ans	Si vous sortez après 20 ans
Scénario intermédiaire				
Coûts totaux	contrat d'assurance	295,07 €	1.427,86 €	3.112,50 €
	option d'investissement	27,77 €	1.749,30 €	7.827,75 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	contrat d'assurance	29,51 %	2,21 %	0,97 %
	option d'investissement	2,78 %	3,18 %	3,18 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Contrat d'assurance	Option d'investissement	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,33 %	0,00 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	0,33 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,64 %	2,84 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.